

Jacques LE NAY  
Votre Sénateur  
vous informe

Info-Sénat :  
l'actualité du Sénat  
N° 12 – 28 mai 2018



Les travaux de la semaine passée



## DANS LE MORBIHAN

### Elven : Médiathèque Jean-François COATMEUR



Jacques LE NAY s'est rendu samedi 26 mai aux 20 ans de la médiathèque d'Elven. A cette occasion celle-ci a été nommée médiathèque Jean-François COATMEUR, du nom du lauréat de la première édition du roman populaire.

Cette structure au service des habitants a su évoluer au cours de ces années, notamment vers les nouvelles technologies pour le bonheur des petits comme des grands.

### Grand Prix de Plumelec



Jacques LE NAY était présent ce samedi 26 mai au Grand Prix de Plumelec en compagnie de Dominique Le MEUR une vraie passionnée de cyclisme. Victoire de l'Italien Andra PASQUALON devant les Français, Julien SIMON et Samuel DUMOULIN. «*Remerciements aux coureurs, organisateurs et bénévoles pour ce beau moment de sport..* » a précisé le Sénateur.

## AU PARLEMENT

### Loi de programmation militaire pour les années 2019 à 2025



Le 22 mai, le Sénat a entamé l'examen du projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2019 à 2025. 145 amendements ont été déposés.

Cette 13<sup>ème</sup> Loi de Programmation militaire détermine le montant et l'affectation des crédits de l'État en matière de dépenses militaires. Son application s'étend sur une durée de six ans.

La loi de programmation militaire fixe les orientations et les priorités de la politique de défense nationale pour les sept prochaines années, en traçant les trajectoires capacitaires et budgétaires de cette politique. Elle couvre ainsi l'ensemble des domaines intéressant les forces armées, à la fois opérationnels, capacitaires, industriels et financiers, et en particulier les conditions de travail et de vie des femmes et des hommes de la défense.

Pour les années 2019 à 2025, cette programmation s'articule, selon le Gouvernement, autour de quatre axes principaux : permettre aux armées de remplir leurs missions de manière soutenable et durable, renouveler les capacités opérationnelles permettant de répondre aux besoins opérationnels immédiats et de faire face aux engagements futurs, garantir l'autonomie stratégique et contribuer à la consolidation d'une défense en Europe et innover pour faire face aux défis futurs.

Mercredi 23 mai le Sénat a achevé l'examen des articles du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée. Le texte sera soumis mardi 29 mai à un scrutin public solennel, après les explications de vote des différents groupes politiques ([en savoir plus](#))

### Revitalisation des centres-villes et centres-bourgs



Quelques semaines après la présentation en conférence de presse de la proposition de loi portant "Pacte national de revitalisation des centres-villes et centres-bourgs", 230 sénateurs, de toutes sensibilités politiques, ont cosigné le Pacte. Les associations d'élus locaux ont pris position en faveur de ce texte par les voix de François BAROIN, président de l'Association des maires de France, de Vanik BERBERIAN, président de l'Association des maires ruraux de France, et de Christophe BOUILLON, président de l'Association des petites villes de France. Cela démontre que cette proposition de loi était fortement attendue et que le Sénat devait se saisir du problème de la dévitalisation des centres-villes et centres-bourgs, devenu un enjeu de société.

Ce texte sera examiné en séance publique les 13 et 14 juin prochains.

### Mardi 29 mai 2018

#### De 15 heures à 16 heures :

- Explications de vote des groupes sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, relatif à la programmation militaire pour les années 2019 à 2025 et portant diverses dispositions intéressant la défense\* ([texte de la commission, n° 477, 2017-2018](#))

#### De 16 heures à 16 heures 30 :

- Scrutin public solennel, en salle des Conférences, sur le projet de loi\*

#### A 16 heures 30 :

- Proclamation du résultat du scrutin public solennel sur le projet de loi\*

#### A 16 heures 45 :

- Questions d'actualité au Gouvernement

#### A 17 heures 45 et le soir :

- Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour un nouveau pacte ferroviaire\*\* ([texte de la commission, n° 495, 2017-2018](#))

### Mercredi 30 mai 2018

#### A 16 heures et le soir :

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour un nouveau pacte ferroviaire \*\*

### Jeudi 31 mai 2018

#### A 10 heures 30, à 14 heures 30, et éventuellement le soir :

- 2 conventions internationales examinées selon la procédure d'examen simplifié :  
=> Projet de loi autorisant l'adhésion de la France à la convention concernant la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale pour son application à Saint-Barthélemy, à Saint-Pierre-et-Miquelon, dans les îles Wallis et Futuna, en Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie, et dans les Terres australes et antarctiques françaises ([texte de la commission, n° 499, 2017-2018](#))  
=> Projet de loi autorisant la ratification du traité de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) sur les interprétations et exécutions audiovisuelles ([texte de la commission, n° 497, 2017-2018](#))
- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour un nouveau pacte ferroviaire\*\*

Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN  
E-mail : [j.le-nay@senat.fr](mailto:j.le-nay@senat.fr)  
Site web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>



Palais du Luxembourg  
15, Rue de Vaugirard  
75006 PARIS  
Tél : 01 42 34 15 42



Permanence parlementaire  
5, rue du Docteur Berthy  
56240 PLOUAY  
Tél : 02 97 11 61 20

Collaboratrice parlementaire  
Claire HAROCHE — [c.haroche@clb.senat.fr](mailto:c.haroche@clb.senat.fr)  
Tél : 06 33 43 20 07 — 06 50 23 69 38

Collaborateurs parlementaires  
Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66  
Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23